

# La lettre du Maire

## Edito

Chers solesmiens,

Après les élections départementales et régionales, et les chiffres records d'abstention au niveau national, je suis fier du taux de participation des habitants de Solesmes.

J'en profite pour remercier tous ceux qui ont consacré du temps pour nous aider et ainsi permettre le bon déroulement de ces deux journées.

Nous avons aujourd'hui dans le Conseil Communautaire quatre personnes élues : Martine CRNKOVIC, maire de Louailles, et Daniel CHEVALIER, maire de Juigné-sur-Sarthe, qui siègent au Conseil Départemental ; Antoine

d'AMECOURT, maire d'Avoise, et Mélanie COSNIER, maire de Souvigné-sur-Sarthe, élus au Conseil Régional Je me félicite de leur élection, ils vont pouvoir œuvrer pour notre territoire.

\* \* \* \* \*

Nous venons d'acquérir un véhicule utilitaire électrique pour les services techniques, vous aurez donc la possibilité de voir Daniel LEROY se déplacer sans bruit prochainement.

\* \* \* \* \*

Vous pourrez lire ci-dessous quelques recommandations, merci d'y être attentifs.

## Démarches d'urbanisme à effectuer en mairie

Ayant constaté qu'un certain nombre d'entre vous ne savent peut-être pas qu'il est nécessaire d'effectuer une démarche en mairie à l'occasion de travaux qu'ils envisagent d'effectuer pour améliorer le confort extérieur de leur maison, je me permets de vous rappeler les règles que nous impose le Code de l'Urbanisme pour :

. **TOUTE MODIFICATION DE L'ASPECT EXTERIEUR** (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage ... installation de volets battants ou roulants ...

modification de la clôture ...).

. **TOUTE EXTENSION** (par exemple : préau, véranda, pergola ...)

. **TOUTE NOUVELLE CONSTRUCTION** (par exemple : abri jardin, piscine, préau ...)

En effet, votre projet n'étant pas toujours conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, si une démarche n'est pas faite en mairie avant le démarrage de vos travaux je peux être amené à vous demander de les refaire.

## Réhabilitation de l'Espace du Rôle

En raison de la crise sanitaire les travaux de réhabilitation de l'Espace du Rôle ne démarreront pas avant fin 2021.



## Emballages : plus on sait, mieux on fait

La Communauté de communes continue sa campagne de sensibilisation des citoyens à l'importance du tri,

son technicien Damien JUBAULT est intervenu sur le marché de Solesmes mercredi 23 juin.

## Le respect de la tranquillité

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

. Les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30

. Les samedis de 9 h à 19 h

. INTERDITS les dimanches et jours fériés (cf. arrêté municipal du 31 mai 2011)

Il est également demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que les aboiements ne perturbent pas le voisinage : des solutions existent en effet pour les éviter.

## Jury régional du fleurissement

Passage de trois membres du jury régional du fleurissement, le 1<sup>er</sup> juillet 2021, en présence de Pascal LELIEVRE, Myriam LAMBERT, et Daniel LEROY.

Un entretien pour présenter nos motivations pour l'obtention du label a précédé un parcours de 50 minutes.

## Sécurité routière

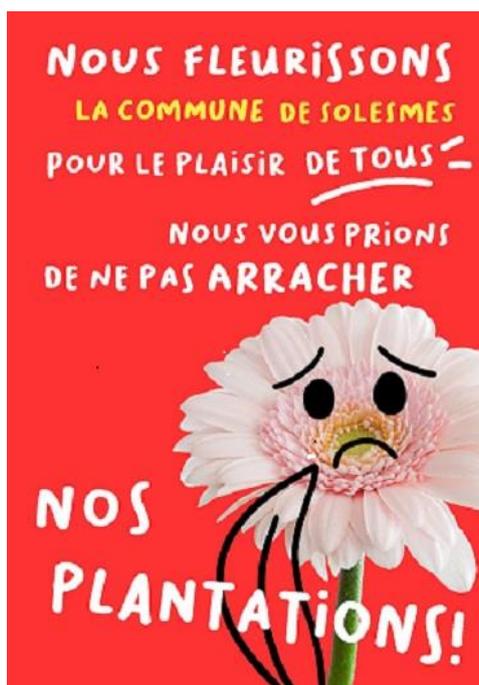
Nous avons adhéré au label « village prudent », pour la sécurité de tous nous vous demandons de bien respecter les limitations de vitesse lorsque vous circulez en agglomération.

## Site internet de Solesmes

Notre site évolue. Aussi n'hésitez pas à le consulter sur [www.solesmes72.fr](http://www.solesmes72.fr). Afin de l'optimiser nous accueillons actuellement à la mairie Fanilo BINI graphiste-stagiaire.

## Poubelles de tri : jaune

Des poubelles jaunes vont être installées prochainement sur l'aire de loisirs de la rue du Bac et de Cricri plage.



## Marché de Solesmes : mercredi

Tous vos exposants habituels seront présents les mercredis matin en juillet 2021, y compris le 14 juillet. Et un très petit marché sera maintenu en août.

## PLUI-H : validé le 7 juin 2021

N'hésitez pas à le consulter sur [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr). Vous pourrez trouver prochainement sur notre site les plans de zonage.

## Les défibrillateurs à Solesmes

Trois défibrillateurs sont en place à Solesmes : en face de la boulangerie, sur le bâtiment du club de foot et dans la salle des fêtes.

## Travaux en cours au stade

Nos footballeurs de la JSS feront une rentrée sportive dans des locaux remis à neuf. En effet, des travaux ont commencé afin de pouvoir en toute sécurité, en toute accessibilité, et dans un cadre agréable accueillir du

public : menuiseries extérieures et intérieures, plomberie, électricité, plâtrerie, peinture, maçonnerie, et un aménagement aux normes PMR de la voirie.

## Travaux à venir à l'école

L'école nécessite un certain nombre de travaux afin de pouvoir en toute sécurité, et en toute accessibilité, accueillir les élèves et les personnels, et également afin de

l'embellir : menuiseries extérieures et intérieures, plomberie, électricité, pose de faïence, remplacement de stores.

## Repérage de tous les réseaux de Solesmes

Comme vous l'avez sûrement remarqué, il y a beaucoup de marquages au sol. La société NETAXIO continue le repérage de tous les réseaux : électricité, gaz, eau, assainissement. En effet, cette société mandatée par la

Communauté de communes, nous fournira un plan de l'ensemble des réseaux de la commune. Aussi continuez d'être vigilants pour la sécurité des techniciens qui interviennent sur la chaussée.

## Tout le Conseil vous souhaite de bonnes vacances

Prenez soin pendant votre absence de demander à vos voisins de signaler toute présence anormale, et n'hésitez pas à faire appel à la gendarmerie pour la surveillance de votre maison. Si vous êtes victime d'un vol ou témoin d'un comportement suspect composez le 17.

En cette période de fortes chaleurs, si vous connaissez des personnes âgées seules et vulnérables, merci par avance de le signaler en mairie.

La rentrée des classes : 2 septembre 2021.

Le vide grenier du Comité des Fêtes : 19 septembre 2021.